

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS (PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL)

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024

N° de délibération: 20/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf septembre à dix-huit heures, les membres du Comité du Pays Val de Loire Nivernais se sont réunis à Varennes-Vauzelles, suite à une convocation qui leur a été adressée par le Président du Pays Val de Loire Nivernais, conformément aux articles L2121-10 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE : 49
	PRESENTS: 26
	VOTANTS: 30
DATE DE LA CONVOCATION	11/09/2024
VOTE	POUR: 30
	CONTRE: 0
	ABSTENTION: 0

Étaient présents:

Claude BALAND, Michel BARRIERE, Fabrice BERGER, Jean-Luc CLEAU, Philippe CORDIER, Françoise CROTTET-FIGEAT, Eliane DESABRE, Sylvie FAVERIAL, Christophe FRAGNY, Matthieu GABET, Rose-Marie GERBE, Eric GUYOT, Alain HERTELOUP, Gilles JACQUET, Julien JOUHANNEAU, Guillaume LARGERON, Emmanuel LOCTIN, Maurice MALETRAS, Dominique MAURIN, Jacques MERCIER, Alexis PLISSON, Patrick RAPEAU, Yves RAVET, Régine ROY, Sylvie THOMAS et Henri VALES

Étaient représentés (pouvoirs) :

Manuel DE JESUS a donné pouvoir à Eric GUYOT François DIOT a donné pouvoir à Rose-Marie GERBE Daniel GILLONNIER a donné pouvoir à Yves RAVET Denis THURIOT a donné pouvoir à Fabrice BERGER

Madame Sylvie FAVERIAL est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du procès-verbal du Comité du 03 juillet 2024

Le Président propose d'approuver le procès-verbal du comité syndical du 03 juillet 2024.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- approuve le procès-verbal du comité syndical du 03 juillet 2024.

Le Président, Eric GUYOT

A lead of the lead

PREFECTURE DE LA NIEVRE Reçu au : contrôle de légalite le 2 4 SEP. 2024

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication Fait et délibéré en séance du 19 septembre 2024